



COMMUNE DE VALLOUISE- PELVOUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 23 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, Maire, suivant convocation transmise le jeudi 9 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ADISSON Frank, ALPHAND Thierry, ALTOBELLI Jacques, BALCET Fanny, BARONNAT Bernard, BECKER Eric, BROUMAUULT Olivier, CHERFILS Jacqueline, CLERET DE LANGAVANT Maixent, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, PIRON Silène, QUANTIN Lauriane, VIESSANT Celine

Excusé ayant donné procuration : KIRKYACHARIAN Luc à MOREAU Gaelle, TURPIN-HUTTER Anne à CHERFILS Jacqueline

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

2026-022 - RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

La mise en œuvre de la M57 implique l'adoption d'un règlement budgétaire et financier pour notamment définir les modalités de gestions des autorisations de programme et des crédits de paiement y afférents.

Le règlement a aussi une vocation pédagogique. Il vise à informer non seulement les élus, mais aussi l'ensemble des services de la collectivité. Il permet de rappeler les normes et les principes comptables et de créer une culture commune de gestion.

Vu l'article L.1612-30 du code général des collectivités

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

D'approuver le règlement budgétaire et financier.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 23 avril 2026

Le président de séance,
Gaelle MOREAU, Maire



Le secrétaire de séance,
Maryline FISCHER

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 005-200064657-20260423-2026_022-DE